COMPTE RENDU REUNION PLENIERE DU CESEL
Séance du mercredi 13 mars 2019 – 19 heures

Présents :

M. Pierre-Yves MARTIN – Maire de Livry-Gargan
Mme Marine OPPER – Cheffe de Cabinet et Directrice de la Communication
Mme Annick MONIER – Adjointe au Maire chargée des Fêtes, des Cérémonies et du C.M.J.C
M. François DIONNET – Conseiller Municipal Délégué
M. Jean-Marie MARCZAK – Conseiller Municipal Délégué

Membres du CESEL :

Mme Michèle ABDOUL	M. Marcel BARBES	M. André DUSSEAUX
Mme Céline VALADE	M. Guy Joël BOUQUET	M. Jean-Pierre FUGIER
Mme Annie HIOT	M. Ali GOMRI	M. Roman BRUGEAT
M. Michel TOQUE	M. Romain BACCHI	M. Richard HERRMANN
M. Patrick DALLAGIACOMA	M. Gérard CHALUMEAU	M. Gilles MIJOUIN
M. Patrick QUALITE	Mme Laurence SPINAZZE	Mme Fatima ZAROTTI

Membre de l'Administration Municipale :

Mme Vanessa VANDENHEEDE – Secrétaire des Elus

Membres excusés du CESEL :

.

M. Romain BACCHI	M. David BENAIM
Mme Charlotte SEUTIN	M. Julien CASANO

La séance est ouverte à 19 heures 10.
Monsieur le Maire souhaite la bienvenue aux membres du CESEL, et remercie la présence de chacun.

Monsieur TOQUE, demande l'approbation du compte rendu de la réunion plénière du 15 janvier 2019, après lecture du compte-rendu.

Le compte rendu de la réunion plénière du 15 janvier 2019 est approuvé à l'unanimité.

Il convient de supprimer de la liste des membres du CESEL Mme BALLEREAU et M. CHALLIER.

Madame VALADE présente le Power Point des marchés Jacob et Chanzy.

Monsieur le Maire remercie les membres de la commission vie sociale et économique pour le travail effectué. Monsieur le Maire pose la question à l'assemblée s'il est plus opportun de passer les marchés en régie ou en délégation du service public.

Monsieur Marczak se pose la question pour le marché Chanzy, comment va se passer l'organisation avec la commune des Pavillons-sous-Bois ?

Monsieur le maire répond qu'il y a force de pouvoir avec le CESEL et que cela serait indépendant pour chaque commune. Prochainement, il y aura une réunion entre Monsieur DIONNET et son homonyme des Pavillons-sous-bois pour négociation.

Monsieur GOMRI : intervient pour préciser que le passage en régie est beaucoup plus onéreuse, mais certes plus efficace. Il faut valoriser les marchés et dynamiser la commune.

Madame HIOT : une DSP plutôt qu'une régie, mais une DSP contrôlée avec rapport.

Monsieur MIJOUIN : Comment fonctionnent les contrôles ???

Monsieur le Maire : une personne de la commune doit suivre le fonctionnement + le cahier des charges.

Monsieur FUGIER : est en accord pour avoir un meilleur accueil, une Police Municipale à l'entrée peut faire peur, et voir pour une meilleure accessibilité de stationnement.

Madame VALADE : trop de vol sur le marché de Chanzy, la Police Municipale sécurise les clients et ramène la sérénité au sein du marché.

Monsieur GOMRI : désire instaurer de chaque côté du marché un stand pour dynamiser et présenter la commune.

Monsieur le Maire : pose la question sur la fréquence des jours de marché à Chanzy.

- Mardi, jeudi et dimanche sur Chanzy ? ou une suppression le mardi ?

Monsieur GOMRI : en projet de réaliser un nocturne 1 jour de marché pour la disponibilité des gens de la commune qui travaille « marché alimentaire uniquement »

Monsieur MIJOUIN : précise que dans les pays voisins cela fonctionne très bien

Monsieur DIONNET : constate qu'il y aura une difficulté avec le marché de Chanzy, car les Pavillons-sous-Bois doivent suivre le projet. Le projet est plus réalisable sur le marché Jacob, il faudra tester en fin d'après-midi pour commencer.

Madame ZAROTTI : suppression du mercredi pour le marché Jacob avec un test le mardi soir, à partir de 16h, à la sortie des écoles.

Madame HIOT : précise que le marché Jacob a de très bons produits de qualité, mais énormément coûteux, qu'il ne faut pas perdre le marché Jacob car il y a été constaté qu'il y avait moins de population depuis un petit moment. Les commerçants sont tous au même tarif.

Monsieur le Maire : pose la question doit-on supprimer un jour de marché ?

Monsieur TOQUE : plutôt pour, mais désire un jour de nocturne en compensation.

Monsieur FUGIER : demande combien y a-t-il d'exposants avec des produits locaux ?

Monsieur DUSSEAUX : seulement 3

Monsieur le Maire : se pose les questions organisation pour le positionnement, l'organisation de la circulation et de stationnement pour le jour de nocturne.

Monsieur DIONNET : le service DEVECO a été voir sur place les commerçants sédentaires, car ils travaillent plus les jours de marché, donc ils ne désirent pas la suppression d'un jour de marché.

Monsieur GOMRI : demande si l'opportunité du T4 peut attirer des nouveaux acheteurs et donc une nouvelle opportunité pour le marché.
Doit-on faire une journée de plus pour le marché Chanzy ?

Madame VALADE : demande à faire participer les associations de la commune pour faire vivre les marchés, avec des actions et des activités pour les enfants.

Monsieur MIJOUIN : demande où en est le site d'internet.

Madame HIOT : le site est en création actuellement en travail avec les autres communes pour l'organisation du site avec les jours et heures des marchés, la liste des exposants.

Monsieur TOQUE : le 2ème point du CESEL, la mise en ligne des rapports et des comptes rendus sur le site de la ville.

La rubrique CESEL du site Municipal contiendra en 2019 :

- les comptes rendu des réunions plénières

- les rapports finaux des saisines adoptés en réunion plénière

Ils seront éventuellement amendés s'agissant d'une information 'Grand Public'

Et la réunion de présentation des 3 rapports de la saisine 'Propreté' se tiendra le 2 avril, à 18h30.

Monsieur TOQUE informe la date de la prochaine réunion plénière qui se déroulera le mardi 7 mai 2019, à 19h00, et la réunion de présentation des 3 rapports de la saisine 'Propreté' se tiendra le 2 avril à 18h30.

Monsieur TOQUE fait un dernier tour de table, pas d'autres questions, remercie tout le monde pour cette séance.

La séance est levée à 20h30.

Le rédacteur,
Vanessa Vandenheede